

2008/179 - Attribution d'une subvention de 4 000 euros à l'Association "MJC Ménival" pour la résidence de la Compagnie Circo Aereo du 3 au 9 mai 2008, sur la place César Geoffroy dans le 5e arrondissement - Approbation d'une convention d'application (Direction de la Communication Externe) (BMO du 12/05/2008, p. 0863)

Rapporteur : Mme VALLAUD-BELKACEM Najat

Mme VALLAUD-BELKACEM Najat, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, le rapport qui vous est proposé concerne la MJC Ménival. Vous savez que la MJC Ménival dans le 5^e arrondissement s'est spécialisée depuis plusieurs années dans la découverte et l'initiation au cirque, en organisant notamment tous les deux ans, un festival des arts du cirque, les coups de lune. Dans ce cadre, la MJC a accueilli en résidence pendant une semaine sur les secteurs de Ménival, Janin et Jeunet, la Compagnie Circo Aereo, afin de créer un lien entre des artistes autour du cirque et un quartier.

De nombreuses activités ont été menées, d'éducation artistique notamment avec des collèges, des écoles primaires et maternelles. La Ville de Lyon considère que cet événement répond évidemment à ses objectifs en matière de politique culturelle et je vous propose donc de soutenir la résidence de cette Compagnie pour une hauteur de 4.000 €.

M. HAVARD Michel : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, bien sûr nous soutenons ce dossier, mais c'est pour saisir l'occasion pour mentionner un projet qui bien sûr est porté et qui a bien sûr été soutenu par beaucoup d'écoles du cirque, que porte la MJC de Ménival et qui doit aujourd'hui trouver une nouvelle destination physique. Simplement pour signaler que tous les partenaires : Etat, Région, Département, Grand Lyon, Ville, ont sans doute été sollicités et de dire que c'est important pour le 5^e arrondissement, pour la MJC de Ménival, que cette école du cirque trouve une localisation qui soit si possible dans le 5^e arrondissement et en tout cas que tout le travail qui a été effectué par les équipes pédagogiques qui d'ailleurs sont aussi soutenues par l'Europe, j'oubliais de le signaler, puissent trouver un lieu d'accueil qui soit conforme au développement qu'ils ont connu.

Voilà, donc c'était simplement l'occasion de ce rapport pour signaler ce fait.

M. RUDIGOZ Thomas : Monsieur le Maire, chers Collègues, ma Collègue Gilda Hobert qui est Adjointe à la Culture auprès de Mme Pesson dans le 5^e arrondissement, aurait pu parler plus longuement que moi de ce dossier qu'elle suit de très près et avec beaucoup de passion.

Juste quelques mots sur l'école du cirque de Ménival. J'en profite aussi pour souligner la qualité du travail fait par la MJC de Ménival depuis des années, pour le développement de cette école du cirque, qui rayonne au-delà de notre 5^e arrondissement, et bien au-delà même de la Ville de Lyon, puisque des jeunes de toute l'agglomération sont inscrits

dans cette école du cirque qui a donc une grande notoriété maintenant. Il faudra effectivement continuer –mais je sais que Mme Pesson, Maire du 5^e arrondissement est particulièrement attachée à ce dossier- à soutenir cette école pour son développement, puisqu'elle a un grand succès.

Et quelques mots, sur l'opération qui a été menée par la Compagnie Circo Aereo, puisque cela s'est déroulé il y a quelques jours seulement, il faut dire que cela a été également une très bonne réussite. Beaucoup de familles des quartiers Jeunet, Ménival, Valdo, la Plaine, sont venues aux trois représentations et le travail est mené en synergie avec les infrastructures du 5^e telles la MJC de Ménival, tel le centre social du Point du Jour, ou encore l'école Diderot. Ces représentations ont également eu un grand succès et ont été très appréciées par les habitants du 5^e et par les familles. Donc, je pense que c'est quelque chose que nous suivrons de près et que nous aiderons à développer pour l'avenir. Merci.

M. LE MAIRE : Vous y aiderez, Monsieur Rudigoz !

M. RUDIGOZ Thomas : Je vous y aiderai volontiers !

Mme PERRAUD Mychèle : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, je vais me joindre aux louanges des intervenants précédents.

Grâce notamment à l'aide financière de la Ville, la MJC de Ménival assure depuis quelques années, à travers son école de cirque, des spectacles de grande qualité auxquels les habitants de notre Ville et particulièrement ceux du 5^e, sont très attachés car ils remportent comme celui concerné par ce rapport, un vif succès.

Ayant été pendant ces dix dernières années, administrateur de cette MJC, qui compte plus de 1 500 adhérents et qui est un équipement structurant essentiel de ce quartier, je peux témoigner de l'excellent travail qu'elle effectue. L'activité cirque est devenue un élément prépondérant de son fonctionnement et sa notoriété a même franchi nos frontières car certains de ses élèves ont, aujourd'hui, des contrats en Belgique et au Canada. Ce rapport était l'occasion de mettre en exergue la qualité de l'activité cirque particulièrement dynamique à l'intérieur de la MJC et de dire l'intérêt que vous portez, Monsieur le Maire et que nous portons à cette discipline. Je vous remercie.

Mme LEGAY Katherine : Monsieur le Maire, chers Collègues, nous nous réjouissons de voir dans ce Conseil municipal, converger autour de cette Ecole, autant de soutiens à l'occasion de l'attribution d'une subvention à la MJC de Ménival, que bien sûr nous approuvons.

Cette résidence s'est déroulée avec succès sous la forme de spectacles : ateliers, rencontres dans le périmètre de trois quartiers inscrits dans le contrat urbain de cohésion sociale.

Dans une intervention de notre groupe ici même, le 23 octobre dernier, sur le dossier Lyon Capitale européenne de la Culture 2013, nous avons souligné combien, dans cette perspective, il était important qu'une métropole comme Lyon se dote d'un équipement à la hauteur du grand renouveau des arts circassiens, du foisonnement des compagnies émergentes dans ce secteur et de la demande du public.

La MJC de Ménival, avec l'Ecole du cirque de Lyon, a accompli depuis des années, un énorme travail : accueil de nombreuses compagnies de qualité, formation initiale d'artistes bien engagés aujourd'hui dans la vie professionnelle, accueil de praticiens amateurs du 5^e et bien au-delà, sensibilisation d'un public de quartier grâce à des partenariats diversifiés, création d'événements rayonnant sur toute l'agglomération.

Nous voulons souligner encore ici le caractère original de cette école de cirque portée par une MJC dans le quartier de Ménival. Cette originalité même mérite elle aussi, d'être portée par la Ville de Lyon. Tout ce travail trouve aujourd'hui ses limites dans les capacités matérielles et humaines de l'Ecole de cirque, mais constitue aussi un socle solide pour un projet plus important, au niveau régional.

Dans le mandat précédent, quatre délégations avaient financé une étude de faisabilité sur l'équipement nécessaire, qui pourrait être complétée maintenant par une étude concernant le fonctionnement, afin d'apporter toutes les précisions utiles à nos partenaires de la DRAC, de la Région et du Conseil général sur ce projet.

Mais dans l'attente d'un accord entre ces partenaires, notre ville se doit de permettre à l'actuelle Ecole de cirque de poursuivre son travail.

La mise en place, dès que possible, d'un Comité de pilotage, générerait une dynamique intéressante. Pour notre part, nous allons continuer à être très attentifs au développement de ce projet. Je vous remercie de votre attention.

M. LE MAIRE : Merci bien. Et bien donc, tous en piste ! Nous allons passer à l'action.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)